





## **DOSSIER D'INSCRIPTION**

Il comprend :

- ✓ La fiche d'inscription avec votre photo à compléter, dater et signer,
- ✓ 3 chèques du montant de chaque étalement,

Se reporter au TABLEAU des TARIFS affichés à l'école et sur notre site : [www.infini-danse.fr](http://www.infini-danse.fr) à la page « TARIFS »

**Préciser au dos des chèques le nom de la personne inscrite.**

Tous les chèques sont à établir à l'ordre d'Infini Danse avec les montants correspondants et à joindre au dossier d'inscription.

Afin de faciliter l'enregistrement de vos règlements, nous vous demandons de bien vérifier que toutes les parties du chèque soient remplies.

- ✓ Un certificat médical
  - **anciens adhérents** : pas obligatoire s'il a été fourni dans les 3 ans
  - **nouveaux adhérents** : peut être fourni dans le mois d'inscription

Les inscriptions ne seront effectives que lorsque le dossier sera **COMPLET**  
(hors certificat médical)